

Les défenseurs du patrimoine primés

La Confrérie de bourgeois vaudois a remis pour la première fois hier son Prix du patrimoine à Cully. Un vin, le Plant Robert, et une maison, celle de Buttin-de-Loës, à Grandvaux. Ce sont les deux récipiendaires du premier Prix du patrimoine de la Confrérie de bourgeois vaudois, remis hier à Cully.

Créé en 2009, ce prix (10 000 francs) sera délivré tous les deux ans. A qui? «Tout projet culturel ou historique mettant en valeur notre patrimoine peut y prétendre», explique Edouard Debétaz, confrère en charge des relations publiques. Les projets seront primés en alternance selon leur genre (littérature, protection de l'environnement, restauration d'un bâtiment, musée,...) par la confrérie, fondée en 1964 à Lausanne et réunissant 119 membres représentant chacun leur commune d'origine avant 1803!

Cette année, exceptionnellement, 16 000 francs seront répartis entre deux gagnants: l'Association Plant Robert (6000 francs) et la Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës (10 000 francs).

Sélection de gamay «sauvée» de l'oubli dans les années 60 par un vigneron de Cully, le Plant Robert est depuis cultivé et vinifié uniquement en Lavaux par une vingtaine de vigneron soumis à un cahier des charges strict. Quant à la Maison Buttin-de-Loës, à Grandvaux, elle n'a pas changé depuis que ses propriétaires l'ont léguée à l'Association Mémoire de Lausanne, en 1939. Devenue musée, elle permet de rendre compte de l'intérieur d'une résidence secondaire à cette époque. La cape de l'un des membres fondateurs de la confrérie y sera dorénavant exposée.

Symboliquement, la remise des prix a eu lieu cette année au pied du Major Davel, sur la place d'Armes de Cully. Les deux gagnants sont eux aussi implantés dans la région de Lavaux. Un hasard? «Oui, assume le confrère. Dans deux ans nous serons peut-être dans la Broye, ou dans la région de Morges. Cela n'a aucune importance. » Tant que l'on reste en Pays de Vaud.

Cécile Collet 24 Heures octobre 2011